



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Département de la Corrèze

COMMUNE de HAUTEFAGE

Nombre de membres :

Afférents au conseil Municipal : 11

En exercice : 11

Qui ont pris part à la délibération : 10

Dont pouvoirs : 0

Numéro Délibération : MA-DEL-2026-017

Date de la convocation : 24/04/2026

Date d'affichage : 28/04/2026

Nombre de voix POUR : 10

Nombre de voix CONTRE : 0

Nombre d'ABSTENTION : 0

Le 28 avril 2026 à 19h30

Le Conseil Municipal de la Commune de HAUTEFAGE régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en session ordinaire à Salle de réunion de la mairie, sous la présidence de **Monsieur Jean-Philippe EYRIGNOUX**, Maire.

Etaient présents : M. Jean-Philippe EYRIGNOUX, Mme Corinne QUERIO, M. Daniel PARSOIRE, Mme Emilie FARGES, M. Thierry JOUGOUNOUX, Mme Marie Hélène NOUAÏLLE, M. Frank VAN ESSEN, Mme Marie-Pascale DUFOUR, Mme Charlotte PARSOIRE, M.

Valentin CARREAU.

Étaient absents excusés : Mme Marylène VERGNE.

Étaient absents non excusés : -

Procurations : -

Quorum : Majorité des membres en exercice atteinte : 10

Secrétaire de séance : Mme Emilie FARGES.

OBJET : RENOUELEMENT COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS

Monsieur le Maire rappelle que l'article 1650 du code général des impôts institue dans chaque commune une commission communale des impôts directs présidée par le Maire, ou l'adjoint délégué.

Dans les communes de moins de 2 000 habitants, la commission est composée de 6 commissaires titulaires et de 6 commissaires suppléants.

La durée du mandat des membres de la commission est identique à celle du mandat du conseil municipal.

La désignation des commissaires par le directeur départemental des finances publiques doit être effectuée dans un délai de 2 mois à compter de l'installation de l'organe délibérant de la commune. Elle est réalisée à partir d'une liste de contribuables en nombre double, proposée sur délibération du conseil municipal.



Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide, pour que cette nomination puisse avoir lieu, de dresser une liste de 24 noms dans les conditions suivantes :

ALEYRANGUE Edith 1674 route de la Maronne, Les Taules - HAUTEFAGE	TF
BARRIERE Marie 32 impasse des mésanges, Garrel - HAUTEFAGE	TF
BLANCHE Colette 144 Rue des Glycines, Labroue - HAUTEFAGE	TF
BLANCHER Janine 42 rue de la Forge, le bourg- HAUTEFAGE	TF
BONNEFOY Chantal 776 route d'Argentat, Le Chastel – HAUTEFAGE	TF
BORNET Emilie 304 route du Carrefour, Le carrefour - HAUTEFAGE	TF
CARMIER Antoine 26 Lieu-dit La Falgoune - HAUTEFAGE	TF
EYRIGNOUX Paul François 99 route du barrage, La Broquerie – HAUTEFAGE	TF
FIANCETTE Denis 30 Impasse des Ruches , Le Pradel - HAUTEFAGE	TF
GARRELIE Françoise 497 Route du rocher, Labroue - HAUTEFAGE	TF
LEYGE Marc 212 route des Abeilles, La Broquerie - HAUTEFAGE	TF
MEILHAC Alain 70 Lieu-dit Bonnefont -HAUTEFAGE	TF
NOUAILLE Marie-Hélène 1162 route du Lac, Les chabannes -HAUTEFAGE	TF
PARSOIRE Bernard 2570 route du bois d'Astrou , les Escures – HAUTEFAGE	TF
PARSOIRE Etienne 187 route de la Maronne, La Broquerie - HAUTEFAGE	TF
PLAZE Christian 208 ZA Croix du Tilleul - HAUTEFAGE	CFE
POURTY Christiane 11 impasse de Ouze , Le Fournel – HAUTEFAGE	TF
PUYRAIMOND Joselyne 26 lieu-dit Bonnefont – HAUTEFAGE	TF
QUERIO Corinne 94 impasse des mésanges, Garrel - HAUTEFAGE	TF
RANTIAN Michèle 165 lieu-dit Lagane – HAUTEFAGE	TF
SIRIEIX Julien 729 Lieu-dit Le Falgoux – HAUTEFAGE	TF
SOULT Jean-Marc 283 route des deux châteaux, Le Pérol – HAUTEFAGE	TF
TEYSSANDIER Michel 230 route de l'Ecole, Le Sol - HAUTEFAGE	TF
VIALETTE Christiane 176 route de l'étang, La Maisonneuve - HAUTEFAGE	TF

Certifiée exécutoire après transmission à la
Préfecture de Tulle et publication par voie
d'affichage le 28/04/2026

Pour extrait certifié conforme
Le Maire, M. Jean-Philippe
EYRIGNOUX

